

Lutter contre la précarité des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH)

Jeudi 8 décembre, la proposition de loi socialiste visant à lutter contre la précarité des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) a été adoptée à l'unanimité au Sénat.

Cette proposition permettra le recrutement des AESH en contrat à durée indéterminée (CDI) à l'issue d'un seul contrat à durée déterminée de 3 ans (CDD), contre deux aujourd'hui. Elle constitue une première avancée en ce qu'elle apporte plus de stabilité de l'emploi, une meilleure visibilité sur l'avenir et de la reconnaissance professionnelle.

Notre proposition initiale, portée par Michèle Victory, allait plus loin : nous demandions un recrutement systématique en CDI. La majorité présidentielle n'en n'a pas voulu et a amendé le texte pour ne le permettre qu'à partir de 3 ans. Nous prenons toutefois cette avancée et continuerons à nous mobiliser pour l'accélération de la CDIisation des AESH.

Surtout, nous restons conscients de la longueur du chemin qu'il reste à parcourir pour permettre aux AESH de sortir de la précarité. Au-delà de la question du contrat de travail, ce sont leurs conditions d'emploi qu'il faut améliorer : les temps incomplets subis, une rémunération mensuelle moyenne ne dépassant pas 850 euros par mois, le manque de formation, un nombre insuffisant d'AESH pour répondre à l'augmentation des notifications d'accompagnement ... chaque année nous déposons des amendements au budget en ce sens, à chaque fois rejetés. Il est urgent d'agir !

C'est pourquoi nous appelons le Gouvernement à mener sans tarder une réforme structurelle des conditions d'emploi et de travail des AESH, dans le cadre de « l'acte II de l'école inclusive » annoncé par le ministre de l'Éducation nationale.

Parce que les socialistes sont convaincus qu'il n'y a pas d'école inclusive sans AESH, nous avons créé le statut spécifique pour les AESH et permis leur passage en CDI sous le quinquennat Hollande, par la loi du 29 décembre 2013. Aujourd'hui, c'est un pas de plus que nous avons permis dans le long chemin qu'il reste à parcourir. Vous pouvez compter sur tout notre soutien pour continuer à défendre le statut des AESH et l'accompagnement des élèves en situations de handicap.